



FEDERATION FRANCAISE de PETANQUE et JEU PROVENÇAL  
AGREEE PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Fin Fin Fin Fin Fin Fin Fin Fin Fin Fin*

## COMITE DEPARTEMENTAL DU FINISTERE

Siege Social 11 rue du Père Gwénaél 29470 PLOUGASTEL DAOULAS

☎ 02-98-49-37-74 – [cd29@petanque.fr](mailto:cd29@petanque.fr)

# CONSEIL

# DEPARTEMENTAL

# 2024

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 A PLOUGASTEL

# CONSEIL DEPARTEMENTAL

## Présents à titre comité :

Joël LARREUR (*Président du CD*).  
Patrice NEDELEC (*Vice-Président du CD*)  
Catherine LE BIGOT (*Vice-Président du CD*)  
Gaël PARC (*Secrétaire du CD*).  
Lucien L'HARIDON (*Trésorier du CD*).  
Alexis FLOCH'LAY  
Dany PERROT

## Présents à titre secteur :

Laurence LE BOT	(Secteur 1)
Gilles SIMON	(Secteur 2).
Nadine PARC	(Secteur 3).
Didier RENEVOT	(Secteur 5).

## Absents excusés :

Corinne NEDELEC ; Denise LE GUEN; Noël GUYADER; Jacques ROSEC ; Yvon LARREUR; Jean-Baptiste JACOLOT (Secteur 4).

## Absent :

Pascal GALLET.

## **Début de la réunion à 8 heures 30 au siège du C.D.29 à Plougastel :**

### **1°) Mot d'entrée du Président :**

Bonjour à tous,

Merci à tous de votre présence pour ce dernier conseil de la mandature 2020/2024, j'excuse de leurs absences les différents (e) élus (e).

Nous avons pris les années précédentes l'habitude d'organiser les conseils à l'extérieur du siège, suite à un souci de logistique dans le secteur 4 du à un changement de date du conseil régional nous sommes contraints d'y revenir.

Une journée de CRC et de CDC perturbe la tenue du conseil et nous avons du adapter sa tenue pour permettre au maximum de personnes de faire face à leurs obligations.

J'excuse de leur absence, Denise LE GUEN à ST POL DE LEON, Yvon LARREUR à KERHUON, Corinne NEDELEC, Jacques ROSEC pris par d'autres obligations, j'excuse également l'absence de Jean Baptiste JACOLOT responsable du secteur 4 et n'ayant pas trouvé de représentant.

Le planning étant très serré nous essayerons de libérer tout le monde pour 13 heures au plus tard et exceptionnellement il n'y aura pas de casse-croute à l'issue, je demanderai à tous les intervenants de respecter l'ordre du jour.

### **2°) Compte rendu du Conseil Régional du 12/10/2024 à Pontivy :**

- Augmentation de la part de la région de 1,30 € par licence dès 2025
- Election fédérale Rappel des dates clés :  
Les premiers à voter seront les éducateurs, arbitres et SHN pour leurs commissions respectives :  
2 au 4 décembre 2024.  
Ensuite pour le collège général, **les Présidents de Clubs** et de CD voteront du 13 au 18 décembre 2024 pour le 1er tour et éventuellement les 19 et 20 décembre pour le second  
On terminera par l'élection des 2 représentants des Comités Régionaux : le 20 décembre 2024.
- Formation : Les formations « délégué » & « gestionnaire table de marque » seront proposées les 18 et 19 Janvier 2025, pour que tous les acteurs soient formés pour fin 2027.
- L'état des licences 2024 fait apparaître une forte augmentation avec près de 11965 licenciés contre 11 165 en 2023. Tous les comités sont en augmentation  
CD22 1952 et 1836 en 2023,  
CD29 4575 et 4327 en 2023,  
CD35 3340 et 3080 en 2023  
CD56 2119 et 1923 en 2023
- Perte des sponsors « PACIFIC » et « C.M.B. »
- A noter aucun contrôle d'alcoolémie positif sur les championnats Régionaux en Bretagne.

- La F.F.P.J.P. ne commandera plus de lecteur de carte, ces derniers seront obsolètes fin 2025 avec la licence dématérialisée ; elle demande aux clubs de s'arranger entre eux pour 2025.

### 3°) TRESORERIE & LICENCES :

#### LICENCES 2024

En 2024 :

4575 licences établies (dont 578 nouvelles licences, 412 reprises avec cartes, et 3585 renouvellements sans carte), soit 248 de plus qu'en 2023.

+ 173 duplicatas

+ 37 corrections d'erreurs

Détail des licenciés sur état joint.

Toujours des bordereaux non signés au verso (surtout en fin de saison).

Rappel : Pour réceptionner les licences au Comité le jeudi, les demandes doivent nous être parvenues au plus tard le lundi et traitées par le Comité le même jour. Les demandes réceptionnées et traitées le mardi ne nous parviennent que le jeudi suivant.

#### Photos :

Nous avons fait remonter au fur et à mesure les photos dans Geslico. Toutes les licences 2024 du CD29 sont dotées d'une photo (plus ou moins récente). Prévoir le remplacement notamment pour les licences jeunes.

#### Lecteurs de cartes :

Il n'y a plus de lecteur en stock ni chez nous ni à la Boutique Fédérale SAOS. La Fédé nous a informé qu'elle n'en commanderait plus et qu'il fallait se dépanner entre club si besoin.

#### TRESORERIE 2024

Nous approchons de la date de fin d'Exercice (16 Novembre 2024) et je vous fais le point à la date du 11/10/2024:

Prévisions 2024 :	Réalisations 2024 :
Dépenses Totales : 192 200.00€	162 972.61€
Recettes Totales : 192 200.00€	211 918.46€
<b>Balance excédentaire au 11/10 :</b>	<b>48 945.85€</b>

#### Restent à régler :

Solde Licences 2024 à la FFPJP :	18 626.50€
Solde Mutations 2024 à la FFPJP:	3 700.00€
Inscriptions Coupe de France 2024/2025 :	1 260.00€
Affiliations Clubs 2024 :	670.00€
Affiliation CD29 2024 :	50.00€
Protection Juridique Licenciés 2024:	228.80€
Participation ILONA	23.00€
Solde Licences 2024 au Comité Régional :	3 792.60€
Mutations 2024 au Comité Régional :	240.00€
Coupe de France 2024/2025 :	
Participation de FFPJP aux Frais de déplacement :	1 630.00€
Participation du CD29 aux Frais de déplacement CRC Jeunes :	1 000.00€
Participation Frais de déplacement :	
- CNC Jeunes : 400.00€	3 300.00€
- CNC 2024 : 1300.00€	

- CRC 2024 : 1600.00€	
Timbres :	1 000.00€
Fournitures de bureau	800.00€
Facture Intersport(coupes- récompenses Congrès)	200.00€
Facture Intersport Compl. tenues Comité Directeur	0.00€
Fleurs CDC Féminin et Coupe du Finistère :	300,00€
Coupes et Trophées des phases finales et Coupe du Finistère:	311.40€
Forfaits CDC 2024 :	0.00€
Sport Adapté 2024 :	400.00€
Frais inhérents à la Réunion du Conseil Départemental du 13/10/2024:	600.00€
F.D. Comité et Réunions :	800.00€
Loyer 4 <sup>ème</sup> Trimestre et Charges 3 <sup>ème</sup> Trimestre 2024	0.00€
<b>Soit au total :</b>	<b>37 562.30€</b>

#### Crédits à recevoir :

Frais de déplacement de la FFPJP :	
-Coupe de France 2024/2025 :	1 630.00€
- Championnats de France 2024 :	1 800.00€
Aide du Conseil Départemental au fonctionnement du Comité Départemental	0.00€
Aide du Conseil Départemental acquisition de petits matériels destinés à la pratique sportive	0.00€
Forfaits CDC 2024	0.00€
Fiches Comptables 2024 :	800.00€
Sport Adapté 2024	400.00€
<b>Soit au total :</b>	<b>4 630.00€</b>

**Différence :**

**33 232.30€**

#### SUBVENTIONS 2024

Conseil Régional :	0.00€	(2021 : 828.24€)	Prévisionnel :0.00€
Conseil Départemental :			Prévisionnel : 3500.00€
- Aide aux déplacements CDF 2023 :	1 634.00€	(2023 : 2 947.00€)	
- Aide de fonctionnement 2024 :	1 692.00€	(2023: 1 636.00€)	
- Aide acquisition matériels sportifs	0.00€	(2023 : 500.00€)	Prévisionnel : 0.00€
ANS-DAN-FFPJP	0.00€	(2023 : 0.00€)	Prévisionnel : 0.00€
CDOS : Aides aux Stages et formations	991.90€	(2023 : 700.70€)	Prévisionnel : 0.00€
Sport Adapté :	0.00€	(2023 : 400.00€)	Prévisionnel : 400.00€

Nous avons été contraints cette année de rembourser à l'ANS la somme de 600.00€ pour une action que nous n'avons pas pu réaliser en 2022, ni en 2023 et pour laquelle que nous avons bénéficié cette subvention. (Promotion de la pétanque féminine)

Avec un suivi rigoureux de nos dépenses et de nos recettes, nous devrions finir l'exercice avec un bilan équilibré.

#### FICHES COMPTABLES CLUBS 2024

Les fiches comptables 2024 (en double exemplaire) des Clubs vont être expédiées par la poste demain lundi 14 Octobre avec les demandes de réservation des repas.

#### 4°) MUTATIONS 2024 :

365 mutations ont été enregistrées en 2024 :

- 326 mutations internes à 30.00€	9 780.00€	
- 14 mutations internes gratuites		
- 25 mutations externes à 50.00€	1 250.00€	
○ Total :	11 030.00€	

Reversé à la FFPJP :

- Mutations internes : (10.00€)	3 220.00€	(dont 4 non réalisées en 2024)
- Mutations externes : (20.00€)	480.00€	(dont 1 non réalisée en 2024)

Reversé au C.R.B :

- Mutations externes : (10.00€)	240.00€	(dont 1 non réalisée en 2024)
---------------------------------	---------	-------------------------------

Total reversé: 3 940.00€

Reste net : 7 090.00€

## 5°) LICENCES 2025

Vous pouvez depuis le 1<sup>er</sup> Octobre nous faire suivre vos demandes de nouvelles licences. Les renouvellements et les reprises ne peuvent être faites qu'à compter du 1<sup>er</sup> décembre. Il n'y a plus lieu de demander un certificat médical à partir de cette année pour les seniors et vétérans. Pour les jeunes, il faut l'attestation signée par l'un des parents.

Nous serons encore aussi rigoureux pour les demandes de licences 2025 et nous n'hésiterons pas d'en faire retour aux demandeurs à leur frais.

L'utilisation du logiciel informatique est obligatoire pour les demandes de licences. Une facture se crée automatiquement, un exemplaire de la facture à remettre au trésorier du Club pour le règlement par chèque de la demande et un second exemplaire à adresser au CD29 avec la demande.

Comme précédemment, les licences et certificats médicaux ne sont plus adressés au Comité. Seules sont adressées les licences qui subissent des modifications (changement de catégorie, seniors passant vétérans, jeunes qui passent à une autre catégorie, les renouvellements avec carte. Nous ferons ainsi, tous des économies de frais postaux. En contrepartie, il appartient aux Clubs de valider les modifications effectuées par le Comité dès le nécessaire fait qui leur sera communiqué par mail.

Nous avons toujours en stock des étuis rigides de licences que nous tenons à la disposition des Clubs qui en feront la demande au prix de 0.50€ l'étui (frais d'expédition du SAOS et vers les clubs compris).

Rappel :

Prix des licences 2025 :

- Vétérans et Seniors:	33.00€
- Juniors :	22.00€
- Benjamins, Minimes, et Cadets:	12.00€ (prix coutant)

Duplicatas :

- Vétérans et Seniors :	20.00€
- Juniors :	5.00€
- Benjamins, Minimes et Cadets :	5.00€

Renouvellement avec carte : Prix de la licence + 5.00€ soit :

- Vétérans et Seniors :	38.00€
- Juniors :	27.00€
- Benjamins, Minimes et cadets:	17.00€

Nous maintenons le prix coutant pour les Benjamins, minimes et cadets (12.00€), et le prix de la licence junior à 22.00€ pour 2025, car elles nous sont facturées au même prix que les seniors par la FFPJP et le Comité Régional. Les contrôles des licences sont à faire obligatoirement avec Gestion Concours à l'ordinateur.

## 6°) TRESORERIE 2025

Le bilan 2024 devrait être bénéficiaire. Le montant des recettes et des dépenses seront supérieurs à celui figurant sur le bilan prévisionnel.

Nous allons tout mettre tout en œuvre pour établir un Prévisionnel 2025 encore plus ajusté, aussi, dès maintenant, je demande à tous les Présidents et Présidentes de Commission de me transmettre leurs prévisions chiffrées pour 2025.

## **7°) MUTATIONS 2025**

Depuis cette année, il n'est plus nécessaire d'établir un triptyque de mutation. Un document le remplace et se trouve sur le site du Comité en libre-service. Il est à établir en un seul exemplaire par le joueur qui le signe et le transmet à son club pour signature et cachet du club. Il adresse ensuite le document accompagné du chèque de 30.00€ ou 50.00€ suivant le cas.

Rappel du prix des mutations 2025:

30 euros pour les mutations internes : (20.00€ pour le CD et 10.00€ pour la Fédé)

50 euros pour les mutations externes : (20.00€ pour le CD, 20.00€ pour la Fédé et 10.00€ pour le Comité Régional)

Toutes les mutations externes sont payantes, quelle que soit le nombre d'années pendant lesquelles le licencié n'a pas pris de licences. Il en est de même pour les mutations internes depuis 2022.

C'est tout pour aujourd'hui. Merci de m'avoir écouté et je reste à votre disposition pour répondre à vos questions et attentes.

## **8°) Compte-rendu des commissions :**

### **\* Sportives (Patrice NEDELEC).**

Bonjour,

Bonne participation sur les compétitions officielles en début de saison beaucoup moins après l'été. Je pense que des compétitions ont été annulées ou avec moins de 16 équipes car nous n'avons pas reçu d'information des clubs concernés.

Pour certains clubs je rappelle que les compétitions en 4 ou 5 parties ne sont pas saisies ainsi que les concours mixage et les concours avec moins de 16 équipes. Merci de ne pas amener les fichiers G.C.Z. sur la boîte mail du C.D.

Pour le reste nous verrons cela au congrès.

### **\* Championnats par équipes (Patrice NEDELEC).**

Les CDC et CRC ne sont pas terminés.

En vétérans, félicitations au club de Landerneau qui monte en CRC, par contre 2 descentes de CRC en CDC les clubs de Douarnenez et Plourin.

## \*Arbitrage (Yvon LARREUR):

Arbitrage :

Bonjour à toutes et tous,

La saison écoulée a vu quelques modifications dans la filière « arbitres ».

Nous sommes partis avec un nombre de 87 arbitres et 10 stagiaires (répartis dans les divers secteurs, surtout dans les secteurs du 4 et 5 qui en avaient un grand besoin).

Les secteurs enregistrent, tout de même, sept départs : les causes en sont diverses

- nous avons, malheureusement, enregistré 2 décès en 2024
- et aussi, 7 autres pour raisons diverses (changement de département, inaptitude à l'arbitrage ou maladie).

A l'heure actuelle, il manque encore quelques validations pour clarifier la situation de ces derniers. Il semble que l'on s'oriente vers 9 validations et 1 personne qui se sera revue en 2025 pour approfondissement des connaissances et attitude sur le terrain. Concernant le retour des fiches navettes, tout ne nous est pas encore revenu. Un point complet sera fait semaine 43 et vous serez tenus informés. Lors de l'attribution des championnats pour 2025, nous tiendrons compte des arbitres à jour envers la commission

Concernant le niveau régional, 2 arbitres ont été reçus à l'examen théorique et validés à la pratique : il s'agit de Mrs Yvon Croguennec et Gaëtan Lunven, issus du secteur 1. Il me semble que 2 ou 3 autres candidats tenteront aussi cette épreuve en 2025. Ils seront contactés très prochainement (formation à Pontivy les 18 et 19 janvier 2025).

Le tronc commun à venir apportera, nous l'espérons, de nouvelles candidatures concernant l'arbitrage. Une constatation reste toujours d'actualité : l'âge vieillissant des arbitres, il faut savoir que certains d'entre nous ont dépassé les 70 ans (dont 1 qui largement dépassé les 80 ans, nous ne pouvons que le féliciter, Mr Quemener Jean-Claude).

Concernant l'évolution des règlements, laissons le temps au temps ! De nouvelles élections arrivent à grands pas et il y aura certainement de grands bouleversements mais répartis dans la durée et avec une grande réflexion.

Je ne souhaite pas aller plus loin au risque de commettre des impairs avec la suite des événements car nous avons, nous aussi, nos propres élections.

Bon conseil à toutes et tous, la commission d'arbitrage

## \* COMMISSION VETERANS :Alexis FLOCH'LAY

Rassemblements :

Peu de fichier G C Z reçus au comité comme demandé en Février. Moins de participations.

Obligation d'afficher le règlement a partir de 2025 avec la liste des équipes.

TROPHEE A :15 Octobre à PLOMELIN

PLOUDALMEZEAU. MOELAN/MER. LANNILIS. KERHUON.

TROPHEE B : 22 Octobre à COATAUDON

LANDERNEAU. LESNEVEN. LOCMARIA. LANDIVISIAU

## \*Discipline : Cathy Le BIGOLT

8 rapports en 2024; dont 2 sans suite.

7 absences non justifiées en individuel masculin, ils ne passent plus en discipline, mais sont automatiquement interdits du même championnat l'année suivante. J'annoncerai leurs noms au congrès ainsi que les licenciés des années précédentes qui n'ont pas réglé leurs amendes et qui restent suspendus.

### **\*Coupe de France & Finistère : Denise LE GUEN (lu par G. Parc)**

Bonjour à tous, Cathy ayant décidé de ne plus s'occuper de la coupe de France et Finistère, j'ai accepté de prendre sa suite.

#### **COUPE DE FRANCE**

En 2024, 60 clubs étaient inscrits.

Pour la 1<sup>ère</sup> année, et afin de limiter les déplacements, il a été décidé de regrouper les secteurs 1-2 et 3 dans un groupe et les secteurs 4 et 5 dans un autre groupe pour le premier tour et ensuite un tirage intégral a été effectué.

Cela s'est apparemment bien passé sur les deux groupes.

Au premier tour de zone il y avait 10 clubs toujours dans la course : BANNALEC qui se déplaçait à ST LO(50) match perdu , CONCARNEAU se déplaçait à MORTAGNE/SVRE (85) match gagné, LOCMARIA PLOUZANE se déplaçait à LAMBALLE (22) match perdu , KERHUON se déplaçait à BRUZ (35) match gagné, LANDIVISIAU se déplaçait à ST GERAUX (22) match gagné, QUIMPERLE se déplaçait à RIANTEC (56) match gagné, PC LEONARD recevait ST JACQUES DE LA LANDE (35) match perdu, MOELAN/MER recevait LANTIC (22) match gagné, PLOUIGNEAU recevait LANESTER (56) match gagné par forfait et enfin PLOUNEOUR MENEZ qui était exempt.

Le 2<sup>ème</sup> tour de zone se jouera pour la date butoir qui est prévue le 11 novembre.

Le tirage est ainsi : CONCARNEAU reçoit TREGUEUX, PLOUNEOUR reçoit LAMBALLE, LANDIVISIAU reçoit MONFORT, PLOUIGNEAU se déplace à ST JACQUES DE LA LANDES, QUIMPERLE se déplace à ST NAZAIRE, LE RELECQ KERHUON se déplace à ST MACAIRE EN MAUGES. MOELAN/MER se déplace à QUEVEN.

Souhaitons bonne chance à tous ces clubs.

#### **COUPE DU FINISTERE**

63 clubs étaient engagés et pas de soucis particuliers à noter.

Les demies et finales se sont déroulées au boulodrome de LANDERNEAU. Très belle organisation et très bonne convivialité entre les quatre clubs y participant.

LANDERNEAU, CLEDER, HANVEC LE FAOU et PLOUGASNOU.

En demie finale , CLEDER rencontrait LANDERNEAU victoire de LANDERNEAU , PLOUGASNOU rencontrait LE FAOU HANVEC victoire de LE FAOU HANVEC .

En finale LANDERNEAU bat LE FAOU HANVEC avec de très belles parties disputées.

CLEDER bat PLOUGASNOU et s'attribue donc la 3<sup>ème</sup> place. Bravo aux quatre équipes.

Les coupes leur seront remises lors du congrès, ???

La compétition s'est terminée vers 20 heures.

Merci de m'avoir écoutée.

Denise LE GUEN

### **\*Commission Jeunes :**

Joël Larreur a géré cette année avec l'aide d' Adrien Larvor, Christian Kermoal, Aurélien Floch et Bruno Laurent. Merci à eux pour leur travail.

Nous sommes conscient qu'une seule personne pour les jeunes c'est ingérable, l'idéal serait que 2 d'entre eux rentre aux CD et s'entoure d'éducateurs pour étoffer la commission.

### **\*Commission Féminines :**

Aucun club n'ayant postulé à la journée de la femme lors de l'élaboration des calendriers dans les secteurs, et après deux relances, elle a du être annulée, dommage.

### **9°) Parole aux responsables de secteur :**

#### Secteur 1 : Laurence LE BOT.

Bonjour à toutes et tous,

De très bons résultats du secteur 1 en cette saison 2024 .

Je les annoncerai au congrès

Championnat par équipes Jeunes : champion de Bretagne : Entente Kerhuon/Guipavas .

Et encore de très beaux parcours pour certains, certaines tout au long de la saison .

Trophée vétérans toujours en cours actuellement .

Le club de Kerhorre Pétanque est qualifié pour le deuxième tour de zone en Coupe de France

Un grand bravo au club de Ploudalmézeau pour l'organisation de son National . Beaucoup de travail avec la récompense d'un très beau résultat et la joie de voir nos

pétanqueurs /pétanqueuses y être présents .

Certains clubs organisateurs de championnat ont rencontré de gros soucis pour la tenue de la table de marque et de la bonne organisation de certains championnats .

Toujours autant voire plus d'inscrits pour les championnats, ce qui commence à poser

beaucoup de problèmes pour l'organisation des secteurs . Manque de terrains, d'arbitres .

Manque de bénévoles dans certains clubs, beaucoup d'anciens, les plus jeunes ne sont pour beaucoup que des consommateurs .

Le manque d'arbitres risquent de poser beaucoup de problèmes pour les années à venir .

Malheureusement, seuls les clubs ayant des finances solides pourront acheter des arbitres car certains clubs seront obligés d'en arriver là . Quelle tristesse !

Les clubs du Secteur 1 se sont réunis début octobre afin d'avoir des réponses aux différentes questions que la plupart se posent .

Merci pour votre écoute.

Laurence Le Bot

#### Secteur 2 : Gilles SIMON.

Bonjour à toutes et à tous,

je ne peux que me réjouir des excellents résultats obtenus par des joueurs du secteur 2 tout au long de cette saison. Beaucoup de qualifications aux divers championnats de France et

également plusieurs places de finalistes ou demi-finalistes lors des championnats départementaux et régionaux.

En 2024, le secteur 2 était représenté au championnat de France individuel féminin par Annie Jaffré ( Plounéour Ménez), au triplète mixte par Michel Paul, Christine et Bertrand Le Borgne ( Landivisiau) et au triplète masculin par Kylian Jeangeorges, Dylan et Frédéric Nicol ( Plouigneau).

Excellents résultats des jeunes avec 10 joueurs du secteur qualifiés sur les 5 triplètes finistériennes engagées au championnat de France à Pontarlier.

Bravo à Plounéour Ménez avec une triplète cadet Lenny Larvor, Wesley Caplot et Nathan Braouezec et un junior Elvyn Nicolas. Félicitations à Landivisiau et sa triplète minime Keriann Bleunven, Emrys Levasseur et Lucien Dargent et son junior Corentin Cadiou et aux deux juniors de Plouigneau Tina Nicol et Valentin Moucholi. Mais aussi bravo aux éducateurs de ces clubs.

Trois clubs du secteur 2 sont toujours en course en Coupe de France des clubs : Landivisiau, Plouigneau et Plounéour Ménez. Bonne continuation à eux.

En 2024, nous avons du changer l'organisation du qualificatif secteur en tête à tête masculin en raison du grand nombre de joueurs inscrits (232). Cette compétition très bien organisée par le club de Saint Pol de Léon en utilisant un terrain par poules s'est terminée à 19 heures sans problèmes particuliers.

Les autres qualificatifs se sont également bien déroulés avec une nette amélioration sur le respect du port de la tenue.

Dans les concours officiels et plus particulièrement en début de saison, plusieurs licenciés viennent à la table de marque sans leur licence et ce pour différentes raisons. Plusieurs présentent même leur licence sur leur téléphone portable. A ma connaissance, le lecteur de licence n'arrive pas encore à enregistrer les images de licences enregistrées sur un écran de téléphone.

Les dirigeants de clubs qui appliquent la règle fédérale en cas d'absence de licence (forfait de 10 euros et permission de jouer en cas de présence du joueur dans la base des licenciés) se font bien souvent malmenés et même traités de racketteurs. C'est intolérable.

Les dix euros pour non présentation de licences sont reversés au Comité Départemental par les clubs organisateurs. Cette somme est attribuée au fonctionnement de la commission jeune.

Plusieurs clubs du secteur ont encore des difficultés dans l'utilisation du logiciel Gestion Concours et du fichier de vérification des licences en championnat par équipes.

Je rappelle que les clubs organisateurs de qualificatifs et de championnats départementaux doivent être capables d'assurer la tenue de la table de marque par leurs licenciés.

L'an prochain, il ne sera pas encore facile de trouver un organisateur pour chaque qualificatif secteur, plusieurs clubs ne disposant pas de suffisamment de terrains et d'autres ne possédant pas d'arbitre au sein de leurs effectifs.

Je regrette le manque de participations des joueurs aux concours officiels, en particulier après l'été.

Dernier exemple en date, concours du samedi 5 octobre en doublette à Landivisiau : 17 doublettes dont seulement 12 joueurs du secteur ( 5 hors Landivisiau club organisateur) ! 9 clubs du secteur non représentés.

J'encourage les clubs à faire un effort envers les jeunes, je suis certains qu'il y a dans nos communes plusieurs jeunes qui aiment la pétanque et qui bien encadrés, feraient de bons joueurs.

Il en va de l'avenir de notre discipline.

L'Assemblée Générale de l'Association Pétanque Secteur 2 se tiendra le dimanche 27 octobre à Loc Eguiner Saint Thégonnec et la réunion d'élaboration du calendrier 2025 est prévue le dimanche 24 novembre à Plounéour Ménez.

Le responsable du secteur 2, Gilles Simon.

### Secteur 3 : Nadine PARC.

Bonjour,

Les qualificatifs secteur se sont très bien passés dans le secteur 3 comme les championnats Départementaux organisés aussi.

Landerneau vainqueur de la coupe du Finistère sans coupes pour les récompenser de même que pour le Départemental à Ploudaniel, c'est un peu moyen quand même. Je sais que les joueurs viennent pour gagner leur place au France mais une petite coupe leur fait rappeler ce moment. Normalement ils ont dû recevoir leurs coupes.

Le Régional de Lesneven s'est bien déroulé malgré une baisse de participation.

Les élections arrivent en fin d'année, j'espère qu'il y aura des candidatures pour remplacer ceux qui partent. Pour ma part après 10 ans au secteur je laisse ma place, je ne vous embêterai plus. Je vous souhaite une bonne continuation ainsi qu'à mon successeur qui je pense vous donnera satisfaction. Enfin il faut qu'il soit élu, mais je suis tranquille, peu de personnes décident de s'investir dans nos associations.

Le national de Kerlouan est en bonne voie et en temps voulu nous ferons appel à votre bénévolat.

### Secteur 4 : Jean-Baptiste JACOLOT (lu par G.Parc)

Bonjour à tous,

Je vous demande d'excuser le secteur 4 pour son absence. Nous avons en charge l'organisation de ce conseil mais, suite à un changement de date, nous étions dans l'impossibilité de le faire. Aucun des trois membres du bureau du secteur n'est en mesure de nous représenter aujourd'hui.

Nous avons perdu une société cette année (Châteaulin) pour nous retrouver à treize clubs.

Etant en vacances, je n'ai pas tous les chiffres au moment de la rédaction de ce papier mais il me semble que la participation est moindre au niveau des concours, en particulier au niveau des vétérans.

Le début de saison a été perturbé en raison des conditions climatiques désastreuses, entraînant l'annulation de trois concours vétérans en février. Le concours programmé et inscrit au calendrier le 17 novembre à Bénodet est annulé (construction du boudrome et défaut d'éclairage).

Félicitations aux clubs de Fouesnant, Douarnenez et Pont de Buis pour l'organisation des championnats départementaux qui se sont déroulés sans incident hormis le problème d'horaire pour le TAT jeunes.

Au niveau des résultats, le club de Douarnenez sort une nouvelle fois du lot avec un titre de champion départemental en doublette féminine et deux places de finaliste en triplette mixte et triplette vétéran.

En CRC vétéran, belle saison de Fouesnant qui se maintient, malheureusement descente en CDC pour Douarnenez.

C'est avec satisfaction que les six candidats à l'examen d'arbitre départemental ont été reçus. Cinq d'entre eux devraient être confirmés pour la saison prochaine.

On note moins de problème au niveau informatique mais il en reste, toujours les mêmes clubs mais ils ne demandent aucune formation, donc...

Les clubs n'ont aucune question à poser au conseil, je vous souhaite une bonne fin de réunion.

JB JACOLOT – responsable secteur 4

### Secteur 5 : Didier RENEVOT

Bonjour à tous,

L'année 2024 s'est bien passée car seul 1 concours a été annulé (Laz en triplètes, faute de terrains disponibles).

Les concours sont bien suivis mais il faut reconnaître que le secteur 5 est divisé en 2. Comme les clubs du nord du secteur ne viennent pas beaucoup dans les concours des clubs du sud du secteur, les clubs du sud ne vont plus beaucoup également dans les concours des clubs du nord. Cela est vrai pour les concours seniors mais également pour les concours vétérans.

Le secteur 5 a eu beaucoup de bons résultats cette année.

Félicitation aux clubs de Moëlan sur Mer, Douric ar Zin et Quimperlé qui restent en course en coupe de France. Félicitation toujours à Moëlan sur mer qui est en demie finale du trophée vétérans.

Bravo au club de Douric pour les qualifications au championnat de France triplètes seniors (Benjamin GESTIN, Nicolas VERGOZ et Arnaud NAOUR qui perdent en 16<sup>ème</sup> de finale) ainsi qu'en triplètes féminines (Jennyfer CAOUREN, Laureen CERBON et Nathalie VERGOZ).

Bravo à Gwénaëlle HUIBAN (Tréméven) pour son titre de championne de Bretagne en individuel féminin. Et félicitations à Thomas Gourlay coach de l'équipe de France espoir féminin Champion d'Europe le week-end dernier.

### 10°) Organisation championnat 2025:

Tir de précision 2025 : Vous avez reçu les règlements et le nombre de qualifiés en masculin et féminin par club et par secteur. Qualification club pour le 17 Décembre ,

qualification secteur au choix le 25 ou 26 Janvier pour un Départemental le 9 Février avec 32 masculins et open en féminine.

En 2025, le championnat Départemental vétérans se fera à 128 équipes et passera aussi par un qualificatif secteur le 18 Mars.

### **11°) Questions diverses :**

Ci-joint questions du secteur 1 :

Est-il envisagé de créer un 6 -ème secteur dans le Finistère car l'organisation des championnats devient très difficile vu le nombre d'équipes inscrites et faute de place ?

*Réponse :NON, il n'a jamais été question, nous n'avons reçu aucune demande dans ce sens, je ne suis pas certain que la création d'un secteur supplémentaire dans le nord Finistère, augmente les participations dans les compétitions officielles.*

Pourquoi ne pas remettre de qualification au secteur ? C'était tellement plus beau et plus motivant ?

*Réponse : depuis la réforme des championnats Régionaux ou on n'a plus que 12 places pour le moment, ces places sont prises sur le départemental cela évite aux équipes qualifiées en 1/8<sup>ème</sup> de finale de se déplacer le deuxième jour uniquement pour une partie*

Beaucoup de clubs demandent s'il serait possible de commencer plus tard le championnat vétérans, vers avril .

*Réponse : Cela a été fait pour étaler l'ensemble des compétitions sur la totalité de la saison, en les déplaçant en avril et mai ont serait dans la période la plus chargée de la saison. Les CDC vétérans sont déjà étalés de mars à juin les condenser plus nous obligerait à jouer toutes les semaines.*

Avez-vous envisagé de supprimer le calendrier papier car d'une beaucoup d'erreurs et de deux, ils ne sont pratiquement plus distribués ? Serait-il possible pour les années à venir de programmer les calendriers sur 2 ans, cela permettrait au club de pouvoir réserver les salles, terrains ...pas toujours simple car les autres activités sportives commencent en septembre et du coup sont déjà prioritaires .

*Réponse : Concernant la distribution cela incombe aux clubs et non au CD 29.*

*OUI nous envisageons d'arrêter le calendrier papier pour une consultation sur le site du CD 29 les corrections seraient plus efficaces, nous voyons le concepteur du site la semaine prochaine.*

*Pour la programmation du calendrier sur deux saisons NON nous ne connaissons pas suffisamment en avance le calendrier Fédéral.*

Il a été dit que les clubs organisant les championnats à deux seraient refusés ? Est-ce juste une rumeur ?

**Réponse : Rumeur**

Est-il envisagé de revoir la réforme des arbitres (lors de la première année dans le club, il ne peut arbitrer les championnats alors qu'il arbitre depuis des années ailleurs et qu'il est par contre autorisé à faire les autres arbitrages) .

**Réponse : Pour le moment non, pas de modifications c'est un des critères pour inciter les clubs à former des arbitres.**

**Rappel : un arbitre formé au club couvre ce dernier pour l'organisation de qualificatifs secteur, un arbitre muté couvre son club pour un qualificatif au bout de 1 an et pour un championnat Départemental au bout de la deuxième année**

Une majorité des clubs aimerait la formule 1+1 toute l'année, comme ça se passe dans la plupart des départements. Pourquoi pas dans le Finistère ? Et surtout pour les jeunes qui sont souvent obligés de faire une entente car manque d'effectif et ne peuvent jouer ensemble avant les championnats .

**Réponse : Cette formule de compétitions n'est pas une décision du CD 29 mais un vote de la majorité des clubs Finistériens sur trois propositions lors du congrès Départemental de 2014. Nous pouvons proposer un vote au congrès de Bohars pour la mandature 2024/2028.**

**Pour les jeunes, seuls les juniors sont concernés quand ils jouent les concours seniors. Les concours jeunes sont tous non-Homogènes.**

Ne trouvez-vous pas inadmissible de se qualifier sur un blanc lors des championnats, revoir les tirages ?

**Réponse : Règlementairement rien de l'interdit, mais nous travaillerons pour trouver la meilleure formule.**

Serait-il possible de s'arranger entre les secteurs pour ne pas organiser deux grands prix ou autres le même jour ?

**Réponse : Pas de soucis mais seules les dates des championnats qualificatifs et les régionaux sont protégées et fixées en avance.**

Revoir l'augmentation des boissons pour que les clubs s'en sortent financièrement

**Réponse : Cela ne peut être une décision du CD 29 mais des clubs voire des secteurs, attention à une augmentation trop forte, pour voir les buvettes clandestines dans les coffres de voiture.**

*Les participations sont en baisse dans les compétitions départementales, il faut peut-être regarder vers les clubs ayant des bouledromes couverts et dont les licenciés y restent pour des pseudos entraînements.*

Tarif des mises augmenter les mises de 1.00 € et revoir la répartition des prix

*Réponse : Les clubs veulent s'en sortir financièrement tout à fait logique et sont il prêt à augmenter leur participation pour les 25 %*

*Exemple : 30 doublettes x 8.00€ 480.00€ + 25% 120.00€*

*30 doublettes x 10.00€ 600.00 + 25% 150.00€*

*Croyez-vous que les vétérans soient volontaires pour une augmentation de 1.00€ lors des compétitions en 4 parties ?*

*Quant à la répartition elle est imposée par le règlement administratif et sportif (barème des prix fourni sur le site du CD 29).*

Allez- vous attendre 40 ans à chaque fois avant d'organiser un championnat de France ? Dans certaines régions, ils en organisent tous les ans et pour eux le fait de le faire régulièrement, c'est moins problématique . Il est important de faire vivre la pétanque ?

*Réponse : Je trouve l'énoncé de cette question un peu déplacé à croire que les élus bénévoles du CD 29 ne font rien et vivent sur l'existant.*

*Une demande de championnats de France est portée totalement par le CD 29, administrativement et financièrement, c'est un travail de longue haleine, vous devez savoir que nous sommes en période d'élection générale, ce sera donc à la nouvelle équipe de se positionner pour une éventuelle candidature, cela ne se fait pas d'un simple claquement de doigts.*

*Chaque Région et Comités s'organisent et font ce qu'ils veulent, en préambule des championnats de France à Quimper nous avons fait appel à bénévoles pour créer un comité d'organisation, pas ou très peu de réponse.*

*La nouvelle équipe vous tiendra informé en temps utile de ses intentions.*

Lors d'un décès d'un membre de bureau d'un club, très déçu par le manque de soutien du comité, même pas un mot de condoléances .

*Réponse : sauf erreur de ma part le CD 29 n'a pas été prévenu directement par le club, nous l'avons su par une tierce personne, nous avons néanmoins autorisé le report de la rencontre.*

### Question du secteur 2 :

Bonjour, le club de Coatélan souhaiterait que le nombre d'équipes par groupes de CDC Vétéran descende à 8.

**Réponse : La nouvelle commission sportive réfléchira à cette demande soit pour 2025 ou 2026**

### Question du secteur 3(Hanvec-Le Faou) :

Pour le tirage du premier tour de la coupe de France ,il a été décidé de le faire par secteur, ce qui enlève le charme de cette coupe de pouvoir affronter n'importe quelle équipe finistérienne.

Pourquoi ce changement ? Qui en a pris la décision ? Et pourquoi les clubs n'ont pas été consultés ?

**Réponse : la demande a été faite l'année dernière par un autre club de votre secteur afin de limiter les déplacements et ainsi les coûts financiers, en question diverses, il n'y a eu aucune remarques ou avis contre.**

### Question du secteur 4

Le club de Fouesnant redemande de modifier le règlement du championnat par équipes vétérans en 2025.

A la demande de la FFPJP et du CD29 notre club licencie tous ses adhérents, entraînant leur intérêt pour la plupart à participer au championnat par équipes vétérans. Nous sommes aujourd'hui plus de 100 vétérans (sur les 120 vétérans environ) à vouloir y participer.

Nous avons engagé 9 équipes en 2024 (nous aurions pu en faire 11) dont 5 en D3 et l'an prochain peut-être 6. Le niveau n'est pas toujours très bon, mais l'intérêt pour cette compétition est présent.

Nous redemandons au CD29 d'autoriser la participation de 3 équipes par club au niveau D2, avec 2 maximum par poule, pour ne pas créer de bouchon en D3 et pénaliser les clubs licenciant tous leurs adhérents comme le demande la FFPJP.

Nous vous remercions que le CD35 et le CD56 le fait depuis au moins 2 ans.

Nous pourrions également créer une D4, réduire les poules à 9 équipes pour permettre à toutes de recevoir une fois.

**Réponse : suite aux prochaines élections au sein du comité directeur, une nouvelle commission sportive sera mise en place, elle travaillera sur ces questions et ont vous tiendra informé pour le conseil de février, si cela se fait en 2025 ou 2026, une telle décision ne se prend pas à la vite et demande réflexions.**

**Chaque comité gère ces commissions comme il le souhaite, nous n'avons pas l'habitude de copier sur le voisin, il y a chez chacun du bon et du moins bon.**

NOTA : Ce compte-rendu a été réalisé par « compilation » de divers documents informatisés qui ont été transmis au comité par les différents intervenants à ce conseil départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 12H30

Le Secrétaire  
G. PARC

Le Président  
J. LARREUR

Pièces jointes :

- Etat global des licencié(e)s.
- Etat licencié(e)s / club.
- Mutations 2024/ par club.